

**La marijuana à des fins médicales au
Canada : la recherche, la formation et les
ressources**

Présenté par :
Cannmart

Chaque jour, des milliers de Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont recours à la marijuana (cannabis) à des fins médicales. Beaucoup en consomment en dernier recours pour atténuer les souffrances attribuables à des maladies graves, comme le cancer ou l'arthrite, lorsque les autres médicaments d'ordonnance ne sont pas assez efficaces ou lorsqu'ils ne peuvent tolérer les effets secondaires. D'autres en consomment pour contrecarrer une perte de poids excessive et un manque d'appétit liés à une maladie chronique, améliorer le sommeil ou maîtriser les spasmes musculaires causés par des maladies, comme la sclérose en plaques. Un nombre croissant de Canadiens consomment également du cannabis pour les aider à prendre en charge des maladies neurologiques telles que l'épilepsie.

Le Canada est l'un des rares pays qui a autorisé la marijuana à des fins médicales à l'échelle nationale. Cependant, même si, depuis 2001, Santé Canada accorde aux patients un accès à de la marijuana à des fins médicales pour de nombreux problèmes de santé, des changements apportés récemment au régime ont mis en évidence de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour le gouvernement afin de contribuer à atténuer les souffrances des patients canadiens.

Afin de relever les défis et de saisir les possibilités qui se présentent, Cannmart recommande au gouvernement d'adopter une approche à trois volets relativement à la consommation de marijuana à des fins médicales :

- Soutenir la recherche clinique sur la marijuana pour des maladies particulières;
- Encourager et appuyer la formation des médecins et des autres professionnels de la santé;
- Accroître les ressources destinées à Santé Canada pour gérer efficacement le programme en vertu du Règlement sur la marijuana à des fins médicales (RMFM).

La recherche clinique

La médecine moderne a réussi à améliorer et à prolonger la vie des Canadiens en se fondant en grande partie sur une approche clinique fondée sur des données probantes qui repose sur les renseignements générés par des essais cliniques randomisés pour prouver l'innocuité et l'efficacité des médicaments. Les médecins fondent leurs décisions de traitement sur les résultats de ces essais. Cette recherche est essentielle pour faciliter la prise de décisions des médecins concernant les différentes souches de cannabis pour leurs patients tout comme elle est essentielle pour d'autres produits pharmaceutiques approuvés. Jusqu'à maintenant, la plus grande partie de cette recherche clinique a été effectuée avec des patients afin de démontrer les effets favorables que la marijuana peut avoir pour les personnes qui souffrent de diverses formes de douleur. Ces études ont démontré de manière irréfutable que les ingrédients actifs du cannabis soulagent considérablement les patients (1 à 14).

Cela dit, même si certains travaux de recherche clinique sont réalisés dans d'autres domaines où le cannabis pourrait s'avérer efficace – par exemple, sur l'utilisation du cannabidiol (CBD) (un des ingrédients actifs du cannabis) dans le traitement de patients ayant reçu un diagnostic de santé mentale, comme la schizophrénie (15 et 16) –, la plupart des études démontrant un potentiel thérapeutique pour d'autres maladies n'ont été réalisées que sur des tissus analysés en laboratoire

ou sur des animaux. Ce dont nous avons besoin maintenant, ce sont des essais cliniques sur des sujets humains afin d'étudier à fond les avantages médicaux des différentes souches de cannabis pour confirmer les observations empiriques faites par des milliers de patients canadiens.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, comme notre programme national vise à permettre l'accès au cannabis médical, le Canada est le mieux placé pour devenir un chef de file mondial de la recherche clinique dans le domaine des cannabinoïdes : les ingrédients actifs que l'on retrouve dans la plante du cannabis. Cette recherche ne contribuerait non seulement à confirmer leur utilité thérapeutique, mais également à fournir des renseignements posologiques importants aux médecins qui souhaitent autoriser l'utilisation de souches particulières de cannabis pour leurs patients, mais qui ont des inquiétudes concernant le manque de recherche sur les humains.

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et l'Association médicale canadienne (AMC), de concert avec leurs nombreux homologues provinciaux ont déclaré que d'autres recherches cliniques sont nécessaires pour appuyer les nouvelles règles du *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* (RMFM) qui exigent que les médecins donnent l'autorisation d'utiliser du cannabis aux patients qui souhaiteraient y avoir accès. Le président de CMA a déclaré explicitement dans un récent communiqué que demander aux médecins de prescrire une substance qui n'a pas été testée dans le cadre d'essais cliniques va à l'encontre de notre formation et de notre code de déontologie. (17)

Les modifications réglementaires au RMFM adoptées le printemps dernier ont contribué à préparer la voie pour favoriser ce type de recherche clinique en permettant qu'un nombre indéterminé de souches de cannabis puisse être produites et distribuées par des producteurs autorisés approuvés par le gouvernement du Canada. À mesure qu'un plus grand nombre de producteurs autorisés (PA) sont approuvés par le gouvernement pour produire et distribuer la marijuana à des fins médicales, nous avons une occasion rare de créer de solides partenariats entre des entreprises aux vues similaires, des établissements d'enseignement et divers organismes gouvernementaux pour entreprendre la recherche clinique nécessaire dans ce domaine.

Cannmart demande au gouvernement de saisir cette occasion pour investir 10 millions de dollars sur deux ans pour créer un fonds de recherche collaborative entre PA pour dégager d'autres indications cliniques concernant l'utilisation de la marijuana à des fins médicales. Cannmart recommande que cet investissement soit financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ou un organisme de surveillance universitaire analogue et celui-ci pourrait être structuré selon une contribution équivalente à celle des fonds de l'industrie.

La formation médicale continue

Indissociablement liée à la recherche est la nécessité de la formation médicale continue des médecins. Il est évident que les médecins sont convaincus que davantage de recherches doivent être menées, ce qui serait fait en suivant notre première recommandation. Toutefois, tel qu'il a été mentionné, il existe déjà une profusion d'études cliniques dans le domaine des cannabinoïdes pour le soulagement de la douleur.

Afin de faire en sorte que les patients continuent d'avoir accès à de la marijuana, alors que les

professionnels de la santé reçoivent les renseignements à jour dont ils ont besoin pour autoriser de façon responsable la consommation de la marijuana par leurs patients, Cannmart demande au gouvernement du Canada de soutenir la création d'un programme de formation médicale continue (FMC) qui permettrait aux professionnels de la santé d'être au fait de la recherche actuelle et des pratiques exemplaires dans le domaine des cannabinoïdes pour traiter les troubles associés à la douleur. Les programmes de formation médicale continue sont largement utilisés et appuyés par le CMFC et l'AMC et constituent un outil utile pour parler aux médecins dans un contexte familial et reconnu.

Ce programme de FMC s'assurerait que la recherche actuelle et les données probantes à l'appui de l'utilisation du cannabis pour traiter les troubles associés à la douleur soient dans un format et un cadre appropriés pour les médecins canadiens. Cela servirait également d'étape importante pour obtenir un soutien en faveur du RMFM pour assurer l'aide des patients canadiens par le milieu médical.

De plus, à mesure que des recherches cliniques sont effectuées et leurs résultats publiés, d'autres programmes de formation médicale continue pourraient être créés pour s'assurer que tous les renseignements relatifs à l'utilisation des cannabinoïdes à d'autres fins seront communiqués aux médecins de façon professionnelle et ponctuelle.

Cannmart recommande que le gouvernement investisse 500 000 \$ du budget de 2015 pour créer un premier programme de formation médicale continue lié à l'utilisation de la marijuana à des fins médicales pour soulager la douleur. Étant donné la compétence de Cannmart dans ce domaine, l'entreprise sera en mesure de mettre ses ressources humaines à contribution dans la mise en œuvre de ce programme en collaboration avec d'autres PA de l'industrie.

Les ressources de Santé Canada

L'entrée en vigueur du *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* a aussi créé un défi important sur le plan des ressources pour Santé Canada. Le nombre de demandes en vue de devenir un producteur autorisé est d'abord demeuré relativement stable l'automne dernier, mais ce nombre a maintenant grossi pour passer à plus de 800 demandes, dont seulement 13 sont indiquées comme approuvées sur le site Web du Ministère.

Il est de plus en plus manifeste que Santé Canada n'a tout simplement pas accès aux ressources dont il a besoin pour achever l'examen de ces demandes de façon efficace et en temps opportun. Cela ne tient pas compte des besoins futurs du programme, car les inspections et les vérifications des installations devront être maintenues à mesure que le renouvellement des licences doit être fait.

Le gouvernement du Canada a fait montre d'une compréhension unique depuis plusieurs années. L'établissement de la Commission de la réduction de la paperasse et la publication de son rapport final, parallèlement à la mise en place de programmes et d'incitatifs fiscaux pour aider les entreprises à surmonter la crise économique, ont démontré que le Canada est ouvert aux entreprises. Malheureusement, malgré les efforts du gouvernement, les entreprises canadiennes

qui tentent de mettre en branle des activités en vertu du RMFM ont de nombreux défis à relever. Les longs délais et échéanciers auxquels il a fallu faire face en raison de l'insuffisance des ressources à Santé Canada ont exercé une grande pression sur les entreprises canadiennes en démarrage qualifiées qui se retrouvent dans une situation difficile quand il s'agit d'obtenir du financement.

Cannmart recommande que le gouvernement réaffecte immédiatement des fonds pour améliorer les ressources de la Direction des substances contrôlées et de la lutte au tabagisme de Santé Canada pour le RMFM afin d'améliorer les services destinés aux PA en attente d'une approbation de leur licence.

Conclusion

De nombreux pays dans le monde commencent à réaliser le potentiel d'utilisation de la marijuana à des fins médicales pour aider les citoyens tout en contrôlant la hausse des coûts du système de santé. Le Canada pourrait mettre au point un nouveau moteur de croissance économique durable et florissant fondé sur les sciences et devenir un chef de file dans ce champ bourgeonnant.

Des investissements dans la recherche et la formation permettront de consolider la position de notre pays comme chef de file et innovateur, et d'encourager des investissements importants qui contribueront à bâtir et à améliorer l'économie du Canada. De plus, en faisant en sorte qu'il y ait suffisamment de ressources au sein de Santé Canada pour faire progresser ce programme, le gouvernement renforcera son engagement à réduire les tracasseries administratives et les autres obstacles à la création de nouvelles entreprises.

Cannmart est impatient de travailler avec le gouvernement à la mise en œuvre de ces recommandations.

À propos de Cannmart

Cannmart est une jeune entreprise canadienne située à Toronto qui a fait une demande de licence en vertu du *Règlement sur la marijuana à des fins médicales*. Elle a élaboré une nouvelle approche dans l'industrie en mettant l'accent sur les besoins du patient grâce à l'établissement de partenariats avec des producteurs de partout au pays. L'entreprise axera ses efforts sur la formation des médecins et des patients afin d'obtenir l'autorisation de posséder une variété de souches de cannabis de la plus grande qualité pour traiter différents troubles médicaux graves, que Cannmart fournira.

Même si les partenaires producteurs de Cannmart se concentrent sur ce qu'ils font de mieux, Cannmart nouera des relations avec le milieu médical afin d'offrir une formation sur l'utilisation appropriée des différentes souches de cannabis grâce à des séminaires et des programmes de formation continue accrédités et à une formation individuelle. L'objectif de Cannmart est de fournir le choix et l'accès à des souches de cannabis de grande qualité pour les patients qui pourraient bénéficier de l'usage thérapeutique du cannabis sous la surveillance d'un médecin. L'entreprise est composée d'anciens experts de l'industrie pharmaceutique et médicale et est la mieux placée pour remplir ce rôle. D'autres renseignements sur Cannmart peuvent être consultés à l'adresse suivante :

Références :

1. Wang, T. Collet JP, Shapiro S, Ware MA : « Adverse effects of medical cannabinoids: a systemic review. » CMAJ 2008; 178: 1685-1686.
2. Izzo, A. A., Borelli, F., Capasso R, Marzo, V et coll. : « Non-psychotropic plant cannabinoids: new therapeutic opportunities from an ancient herb. » Trends Pharmacol Sci.2009; 30: 515-527.
3. Parker, L. A. Rockm E et Limebeer, CL. : « *Regulation of nausea and vomiting by cannabinoids.* », Bri J. Pharmacol; 2010. 163: 1411-1422.
4. Zuurman, L, Ippel, AE, Moin E et van Gerven J M. : « Biomarkers for the effect of cannabis and THC in health volunteers. »Br. J. Pharmacol; 2009. 67: 5-21.
5. Hollister, LE. *Health aspects of cannabis: revisited.* Int J. Neuropsychopharmacol. 1998. 1: 71-80.
6. Carter, GT, Weydt, P. Kyasha-Tocha, M. et Abrams, DJ. : « Medicine cannabis: rational guidelines for dosing. » IDrugs, 2004. 7: 464-470.
7. Thaler, A, Gupta A, Cohen S P. : « Cannabinoids for Pain Management. », Adv Psychosom Med. 2011. 30: 125-138.
8. Santé Canada : Renseignements destinés aux professionnels de la santé : Le cannabis (marihuana, marijuana) et les cannabinoïdes. Février 2013.
9. Huestis M A. : *Human cannabinoid pharmacokinetics*, Chem. Biodivers. 2004. 4: 1770-1804
10. Blake D, Robson P, Ho M, Jubb RW, McCabe CS. : « Preliminary assessment of the efficacy, tolerability and safety of a cannabis-based medicine (Sativex) in the treatment of pain caused by rheumatoid arthritis. » Rheumatology(Oxford) 2006: 45:50-52.
11. Hall, W, Solowij J. : « Adverse effects of cannabis. » Lancet 1998; 352: 1611-1616.
12. Kalant H. : « Adverse effects of cannabis on health: an update of the literature since 1996. » Prog Neuropsychopharmacol Biol Psychiatry 2004. 28: 849-863.
13. Institute of Medicine (IOM) : « Marijuana and medicine: assessing the science base. »Washington, National Academy Press, 1999.
14. Elizabeth J. Rahn et Andrea G. Hohmann : « Cannabinoids as Pharmacotherapies for Neuropathic Pain: From the Bench to the Bedside. » Neurotherapeutics. Octobre 2009; 6(4): 713–737.
15. Leweke, FM; Piomelli D, Pahlisch F, Muhl D, Gerth CW, Hoyer C, Klosterkötter J, Hellmich M et Koethe D. (2012). « *Cannabidiol enhances anandamide signaling and alleviates psychotic symptoms of schizophrenia.* » *Translational Psychiatry* 2 (3): e94–. doi:10.1038/tp.2012.15.
16. « *Cannabidiol as a potential treatment for psychosis.* »Schubart CD, Sommer IE, Fusar-Poli P, de Witte L, Kahn RS, Boks MP.Eur Neuropsychopharmacol. 2014 Jan; 24(1):51-64. doi: 10.1016/j.euroneuro.2013.11.002. Epub 2013 No.
17. « It's high time for Canadian Medical Association to get with the medicinal pot program », Breakenridge, David, *Calgary Sun*, 2014.04.12.